

Charte qualité

Cette charte a pour objectif de :

- Définir un cadre commun pour garantir la qualité, la cohérence et la conformité des actions de bilans de compétences réalisées.
- Décrire l'ensemble des engagements et exigences auxquels les intervenants doivent se conformer.

Transparence et communication

Communiquer une information complète et claire sur les programmes de formation : objectifs, contenu et modalités.

Individualisation des parcours

Définir des objectifs et des parcours individualisés

Proposer des actions adaptées aux besoins et aux contraintes du client.

Déontologie et éthique professionnelle

Appliquer les principes généraux de l'éthique professionnelle par : le respect de la personne humaine, l'indépendance de jugement et d'action, l'honnêteté, la neutralité, le respect de la confidentialité professionnelle (Articles 226-13 et 226-14 du code pénal).

Respect du cadre légal et réglementaire

Respecter l'ensemble des dispositions légales et réglementaires.

Respect des engagements contractuels

Établir un contrat ou une convention avant toute prestation, précisant les objectifs, les moyens mis en œuvre et les conditions financières.

Respecter les délais et les modalités définies dans le contrat ou la convention.

Compétences et qualification

S'assurer de la qualification des intervenants ainsi que du développement de leurs compétences.

Assurer une veille régulière et conforme aux exigences Qualiopi.

Amélioration continue

Recueillir les retours, analyser et mesurer la satisfaction des clients et mettre en place des actions correctives.

Je soussignée **Katrine RENAUD** m'engage à respecter la charte et à la communiquer à toute personne en faisant la demande.

Pour l'organisme de formation
ArKade & co
Katrine RENAUD, formatrice

